

PRIORITES INTERNATIONALES DE MISE EN OEUVRE POUR 2000 – 2004

PREPARE PAR WETLANDS INTERNATIONAL (consultant: Dr Michael Moser)
Sous contrat avec le Secrétariat Intérimaire de l' Accord

La liste suivante des 30 activités prioritaires a été établie pour assister les Parties Contractantes, donneurs et autres bailleurs dans la mise en oeuvre des priorités pour la coopération internationale dans le cadre de l' Accord durant la période 2000 – 2004. Les priorités doivent suivre les principes du Plan d' Action de l' Accord, et l' ordre de présentation ne reflète nullement l' ordre des priorités. Le(s) numéro(s) entre parenthèses à la suite de chaque titre de priorité est relatif à un paragraphe du Plan d' Action de l' Accord.

Les priorités comprennent uniquement celles qui nécessitent une coopération internationale, et ne sont pas sensées prendre en charge la mise en oeuvre de priorités nationales, qui doivent être déterminées par chaque Partie Contractante. Quatre catégories de coopération internationale permettront d' appréhender ces priorités :

- Echange / Transfert de l' information
- Coopération en matière de recherche
- Echange / Transfert d' expertise
- Assistance financière

La liste des priorités a été rédigée en supposant que la Première Réunion des Parties adopte les propositions d' amendements au Plan d' Action de l' Accord en ce qui concerne les espèces ou familles d' espèces listées dans l' annexe 2 de l' Accord tel qu' exigé dans l' Acte Final.

Pour chaque priorité, un budget et une échéance indicatifs ont été présentés pour chaque type d' activité. Des propositions détaillées en projets et budgets pour couvrir chaque priorité seront élaborés à une étape ultérieure.

A. CONSERVATION D'ESPECES

1. Lignes directrices sur la Législation Nationale pour la Conservation des Oiseaux d'Eau Migrateurs (PA 2.1)

Il existe une grande diversité de législation nationale pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs à travers l'Aire de l'Accord. Des espèces peuvent migrer en traversant des frontières et leurs statuts relatifs aux prélèvements, commerce, dérangement et conservation d'habitats peuvent changer après quelques mètres. Tandis que le développement de législation internationale tel que l'Accord et la Directive de l'Union Européenne pour les oiseaux sont d'une aide certaine pour développer des législations nationales avec une base standard minimale, de nombreux pays souhaiteront faire évoluer leur législation pour couvrir des besoins spécifiques. Il est cependant recommandé de développer une nouvelle Ligne Directrice de Conservation pour assister les pays à revoir et à amender leur législation nationale en englobant la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. En outre, des études de cas de législation innovatrice provenant de l'Aire de l'Accord doivent être recensées ainsi que des points de contact pour de futures informations et expertise. De par leur expérience dans ce domaine, une coordination étroite doit être assurée avec le Centre du Droit Environnemental de l'UICN.

Budget indicatif: 25.000 \$ US
Durée: 9 mois
Activités: étude de bureau, révision, consultation, ligne directrice de Conservation.

2. Mettre en oeuvre les plans d'action internationaux par espèce (PA 2.2.1)

Avant l'entrée en vigueur de l'Accord, un certain nombre de plans d'action spécifiques internationaux figurant au paragraphe 2.2.1 du Plan d'Action de l'Accord ont déjà été développés (par BirdLife International, Wetlands International et l'International Crane Fondation). Ces plans d'action concernent : *Phalacrocorax pygmeus*, *Pelecanus crispus*, *Butorus stellaris*, *Anser erythropus*, *Branta ruficollis*, *Marmaronetta angustirostris*, *Oxyura leucocephala*, *Aythya nyroca*, *Polystica stellerii*, *Grus leucogeranus*, *Crex crex*, *Fulica cristata* (en prep.), *Numenius tenuirostris*, *Larus audouinii* et *Sterna dougalii* (en prép.). (NB. Plusieurs de ces plans d'action ne couvrent que la partie européenne de l'aire de répartition des espèces et la priorité actuelle est de les étendre pour couvrir toute l'Aire de l'Accord (voir article suivant)). Quoiqu'un grand nombre des actions identifiées pour ces espèces doivent être prises en charge et trouver un financement national ou local, un budget est nécessaire pour la promotion et la coordination internationale d'une part et pour permettre, d'autre part, l'accès aux petites subventions pour le financement des initiatives au niveau national ou local.

Budget indicatif : 50.000 \$ US min / espèce / an (pour coordination / fonds)
Durée: Annuel, en cours
Activités: Coordination, petites subventions, évaluation, rapports

3. Développer de nouveaux plans d'action internationaux par espèce (PA 2.2.1, 7.4)

De nouveaux plans d'action internationaux par espèce individualisée doivent être développés pour les populations figurant comme priorités dans la catégorie I de la colonne A du tableau I du Plan d'Action de l'Accord ainsi que pour les espèces marquées d'un astérisque dans la colonne A du tableau I. La production et le format des plans d'action doivent suivre les recommandations correspondantes données dans chaque ligne directrice de conservation correspondante. La mise en oeuvre doit commencer aussitôt que ces nouveaux plans d'action spécifiques sont prêts.

Vu le nombre important de plans d'action à préparer, il est fortement recommandé d'accorder une attention prioritaire aux espèces globalement menacées. Par ailleurs, il est recommandé que des Etats de l'Aire prennent l'initiative pour diriger le développement de plans d'action individuels (ce qui pourrait être considéré comme contribution en nature à l'Accord) en étroite collaboration avec d'autres Etats de l'Aire pour chaque espèce (coordination du développement de plans y compris ateliers, rédaction, consultation et publication de chaque plan). Les plans rédigés doivent être soumis au comité technique avant leur approbation finale pour une meilleure harmonisation et contrôle de leur qualité.

Budget indicatif: 40.000 \$ US
Durée: 12 mois
Activités: Coordination, atelier, planification, lignes directrices de conservation, brochures.

4. Lignes directrices pour éviter l'Introduction d'Espèces d'Oiseaux d'Eau Migrateurs Non Originelles (PA 2.5)

Une fois la révision du statut des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs introduites dans l'Aire de l'Accord achevée (en préparation par le Royaume Uni), de nouvelles lignes directrices doivent être développées pour assister les Parties Contractantes dans la gestion de ces espèces. Les lignes directrices doivent être spécifiques aux oiseaux d'eau migrateurs, mais doivent tenir également compte du travail important réalisé sur ce sujet sous l'égide d'autres conventions internationales et pour d'autres taxons. Les sujets à couvrir doivent inclure la politique sur les introductions d'espèces (y compris la législation), l'évitement de fuites accidentelles des oiseaux en captivité des espèces non originelles, gestion / mesures de contrôle des populations existantes d'espèces sauvages d'oiseaux d'eau migrateurs non originelles. En plus des lignes directrices de conservation, une brochure sur l'Accord et les espèces non originelles doit être produite et largement diffusée à tous les propriétaires de collections d'oiseaux d'eau en captivité.

Budget indicatif: 25.000 \$ US
Durée: 12 mois
Activités: Etude, révision, consultation, ligne directrice de conservation, Brochure

B. CONSERVATION D'HABITAT

5. Identifier tous les sites d'importance internationale pour les espèces de l'AEWA (PA 3.1.2, 7.4)

Une pièce vitale d'information pour la conservation de toute espèce migratrice est la compréhension de la nécessité d'existence d'un réseau de sites clé pour soutenir leur migration. Une grande quantité d'informations sur les sites clé pour les oiseaux d'eau migrateurs existe déjà (i.e sites qui remplissent les critères Ramsar d'importance internationale pour les oiseaux d'eau). Ces informations ont été collectées grâce aux dénombrements internationaux d'oiseaux d'eau de Wetlands International, ainsi qu'à travers les programmes de BirdLife International relatifs aux IBA, sites d'oiseaux endémiques, inventaires des zones humides (particulièrement le Répertoire des Zones Humides du Moyen Orient) et les contrôles des sites éloignés. Il est proposé de compiler, à partir de cette variété de sources existantes une matrice de Sites Clé X Espèce, ce qui montrera clairement tous les sites d'importance internationale pour chaque espèce couverte par l'Accord. Cette matrice sera disponible en base de données sur le WEB comme outil de

planification, conservation et sensibilisation. Une révision sera entreprise comme sous projet séparé et basé sur les données collectées pour déterminer les priorités des futures publications d'Atlas des sites utilisés par les espèces couvertes par l'Accord, – utilisant les publications existantes déjà, comme l'Atlas des Anatidae, ou prévues comme l'Atlas des limicoles -.

Budget indicatif: 125.000 \$ US
Durée: 2 ans
Activités: Etude, révision, base de données, site Web, recommandations aux Atlas.

6. Identifier les sites prioritaires pour de futures travaux de suivi (PA 3.1, 7.4)

En se basant sur les études entreprises en chapitre 5 (ci-dessus), une analyse des lacunes doit être entreprise pour identifier les sites / régions où les oiseaux d'eau migrateurs vont particulièrement bénéficier de suivis futurs. Ceci doit être réalisé en demandant aux spécialistes et les points focaux nationaux de commenter les cartes dressées à partir des connaissances existantes et d'identifier les zones d'une potentielle importance pour les oiseaux d'eau migrateurs et pour lesquelles les données manquent. Ceci doit inclure également l'identification des zones importantes pour les espèces très dispersées (eg. Limicoles, anatidae durant la période de nidification) ou les sites très grands ou complexes ou sites composés). Les résultats seront utilisés aussi bien pour stimuler des travaux d' "expédition" pour les zones éloignées que pour identifier les pays qui vont le plus bénéficier du programme national d'inventaire des zones humides.

Budget indicatif: 50.000 \$ US
Durée: 2 ans
Activités: Etude, consultation, révision, publication, projets de suivi

7. Identifier les zones prioritaires pour une meilleure protection (PA 3.2, 7.4)

Se basant sur les études entreprises en chapitre 5 (ci-dessus), la matrice des sites clé sera examinée afin de vérifier le degré de protection de chaque site sous la législation internationale et nationale. Au niveau international, ceci sera réalisé grâce à la comparaison avec d'autres bases de données existantes sur les aires protégées (eg. Base de Données des Sites Ramsar (gérée par Wetlands International), la base de données sur les aires spécialement protégées de NATURA 2000 de la commission européenne et la base de données sur les Aires protégées (maintenue par WCMC)). Au niveau national, l'information proviendra des points focaux nationaux pour l'Accord. Les résultats seront utilisés pour savoir si des mesures de protection appropriées des sites sont mises en place pour maintenir un statut favorable de protection pour chaque espèce couverte par l'Accord.

Des recommandations spécifiques seront émises pour des espèces où le réseau des sites clé n'est pas jugé convenablement protégé. Cette étude recensera également les sites clé partagés entre deux ou plusieurs pays, et qui demandent des mesures de coopération spéciale pour une gestion efficace.

Budget indicatif: 70.000 \$ US
Durée: 2 ans
Activités: Etude, révision, publication, recommandation

8. Priorités Habitats pour les Oiseaux d'Eau, particulièrement en Afrique et Sud Ouest de l'Asie (PA 3.2, 3.3)

Le projet de BirdLife International sur *les Plans d'Action Habitat pour les oiseaux de l'Europe*, a beaucoup contribué à définir les priorités pour la conservation des habitats pour les oiseaux en Europe. Ces priorités doivent maintenant être plus spécifiques aux habitats des oiseaux d'eau et doivent particulièrement être étendues en Afrique et au Sud Ouest de l'Asie où les besoins en matière d'habitats sont beaucoup moins connus. Le projet devrait aboutir à une série de plans d'action pour les habitats avec des recommandations priorisées et coût de projets pour chaque type d'habitat clé. Plusieurs habitats menacés et habitats importants pour les espèces globalement menacées devraient être prioritaires.

Budget indicatif: 200.000 \$ US
Durée: 3 ans
Activités: Etudes, révision, ateliers, publications, propositions de projets

9. Restauration / techniques de réhabilitation pour les habitats d'oiseaux d'eau, particulièrement en Afrique (PA 3.3).

Il y a eu dégradation et perte significative d'habitats d'oiseaux d'eau à travers toute l'Aire de l'Accord. Les techniques sont relativement bien développées pour la restauration et la réhabilitation des zones humides dans les régions tempérées, mais sont très faiblement développées / connues pour les zones humides dans les tropiques. Il est, par conséquent, recommandé de rassembler les informations disponibles pour produire deux manuels (un pour la zone tempérée et un pour la zone tropicale) en incluant les informations sur l'expertise disponible. Une coordination étroite sera nécessaire avec le travail réalisé par la Convention de Ramsar. A cause du manque d'informations sur la restaurades habitats tropicaux des oiseaux d'eau, un projet spécial sera lancé pour réaliser les démonstrations sur les mesures de restauration des habitats tropicaux pour un petit nombre de zones humides Africaines. Ce dernier sera également au coeur des activités de formation. Les techniques de restauration seront retenues sur une base de coût minimum et un niveau technologique bas pour les options de gestion.

Budget indicatif: 60.000 \$ US par manuel
80.000 \$ US minimum pour chaque démonstration de projet
Durée: 18 mois pour les manuels
Activités: manuels, démonstration de projets, cours de formation.

C. GESTION DES ACTIVITES HUMAINES

10. Evaluation des prélèvements d'oiseaux d'eau dans l'Aire de l'Accord (PA 4.1, 5.7)

Les oiseaux d'eau sont très prélevés dans toute l'Aire de l'Accord pour le sport, le commerce ou comme moyen de subsistance (y compris par les populations locales). Cependant, le niveau de tous ces prélèvements ou l'impact qu'ils ont sur les populations d'oiseaux d'eau sont très peu connus, particulièrement en Afrique ou au Sud Ouest de l'Asie. Il est toutefois proposé de déterminer la localisation, le niveau (par espèce), les méthodes et les impacts des prélèvements des oiseaux d'eau dans toute l'Aire de l'Accord, avec une attention particulière accordée aux régions très peu connues. Le projet devra identifier d'une part, les zones, méthodes ou espèces où les prélèvements ne sont pas rationnels et demandant une intervention et d'autre part servir dans le développement des programmes de suivi.

Budget indicatif: 200.000 \$ US (à répartir en 4 – 5 sous projets)
Durée: 3 ans

Activités: Révision, recherche, contrôle, publications.

11. Révision concernant l'utilisation de munitions non toxiques pour la chasse aux oiseaux d'eau (PA 4.1.4)

L'atelier organisé par le BIROE (actuellement Wetlands International) sur la l'intoxication de la sauvagine par le plomb (Bruxelles, 1991) était un événement marquant pour toutes les actions entreprises pour réduire l'impact de l'intoxication des oiseaux d'eau par le plomb. Néanmoins, la plupart des recherches et techniques développées ont eu lieu après 1991, particulièrement celles concernant les armes et les munitions pouvant efficacement remplacer le plomb de chasse.

Etant donné l'engagement que les Parties doivent faire à l'Accord pour éliminer progressivement l'utilisation du plomb de chasse dans les zones humides, il est proposé d'organiser un atelier international de suivi afin de récolter les informations les plus actualisée sur ce sujet. Cet atelier contribuera beaucoup à guider les décideurs et les organisations de chasse dans la résolution de ce problème.

La seconde composante de cette activité concernera la continuation de publication de la révision / rapports triennaux actualisés produits par Wetlands International. Ils seront publiés en 2000 et 2003.

Budget indicatif: 50.000 US \$ (atelier) ; 30.000 \$ US pour chaque rapport révisé
Durée: 18 mois (atelier) ; rapports révisés en 2000 et 2003
Activités: Atelier, actes, 2 rapports triennaux révisés

12. Evaluation des impacts socio – économiques de la chasse aux oiseaux d'eau (PA 4.2.2)

La chasse sportive, pour le commerce ou la subsistance, aux oiseaux d'eau contribue potentiellement au développement durable rural à travers l'Aire de l'Accord. Jusqu'à présent, les avantages socio-économiques de telles formes de chasse dans différentes régions et leur contribution dans la conservation des habitats et des espèces, sont très peu connus. Ce projet s'inspirera de l'activité 9 (ci-dessus) et recherchera les avantages socio-économiques de différents types de chasse aux oiseaux d'eau dans différentes parties de l'Aire de l'Accord (eg. La chasse de subsistance dans les zones arctiques / sub-arctiques (y compris par les populations locales), la chasse touristique ou pour le commerce en Afrique et la chasse sportive en Europe). Différents travaux ont été entrepris sur ce sujet en Amérique du Nord et devront apporter des informations utiles à cette étude. Les résultats des études de cas seront présentés en atelier et publiés pour orienter les futures initiatives de développement rural durable.

Budget indicatif: 150.000 \$ US
Durée: 2,5 années
Activités: Recherche, suivis socio-économiques, atelier, publication

13. Evaluation des dégâts causés par les Oiseaux d'Eau sur l'agriculture en Afrique
(PA 4.3.2, 4.3.3)

De nombreuses espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couvertes par l'Accord sont connues comme consommant et causant ainsi des dégâts sur les récoltes ou sur les stocks de poissons commercialisables (y compris en pisciculture). Quoique le sujet soit très bien étudié en Europe, où les oies, cormorans et autres hérons sont impliqués, la situation est moins connue en Afrique. Là, on rapporte les dégâts causés sur le riz et autres récoltes aux populations de canards et de limicoles. Le projet travaillera avec la FAO pour examiner l'étendue des connaissances, les espèces impliquées et la localisation de ce problème. Ce projet comprendra la révision des connaissances, un atelier d'experts, et se terminera par la publication des révisions et recommandations sur les mesures de protection des récoltes. La nécessité de développer des plans d'action pour les espèces impliquées sera également considérée.

Budget indicatif: 100.000 \$ US
Durée: 2 ans
Activités: Révision, atelier, publication

14. Lignes Directrices pour minimiser / réduire les impacts de développement des infrastructures (et dérangements relatifs) affectant les oiseaux d'eau (PA 4.3.5, 4.3.6)

Comme beaucoup d'oiseaux d'eau se retrouvent en concentrations denses sur quelques sites, leur statut de conservation peut facilement être menacé ou affaibli par des points de développement d'infrastructures (routes, ponts, immeubles, usines, terminaux pétroliers, développements touristiques) ou par les dérangements associés à ces développements. Ce projet produira une nouvelle ligne directrice, avec en recommandation, les étapes à prendre pour minimiser ou réduire les impacts de telles activités.

Budget indicatif: 25.000 \$ US
Durée: 12 mois
Activité: Révision, consultation, ligne directrice

D. RECHERCHE ET SUIVI

15. Travaux de suivi sur les sites peu connus (PA 5.1)

Beaucoup de lacunes existent encore sur les connaissances de l'impact et l'utilisation par les oiseaux d'eau migrateurs, même de quelques grandes zones humides, particulièrement en Afrique et au Sud Ouest de l'Asie. En se basant sur les connaissances des lacunes et également sur l'analyse systématique des lacunes devant être entreprises dans l'activité 6 (ci-dessus), il est recommandé que les subventions (et expertise, si nécessaire) soient disponibles pour les suivis et expéditions organisées localement, pour établir l'importance des zones les moins connues. De tels suivis, si conduits par des visites expéditions comprennent, en grande partie, une composante formation (et équipement) d'experts locaux et doivent déboucher sur une publication résumant l'activité. Cette activité sera étroitement liée à celle exigée pour la prochaine priorité (16).

Budget indicatif: 15.000 \$ US par visite (en moyenne).
Durée: en cours
Activités: visites de terrain, formation, publication

16. Dénombrements Internationaux d'oiseaux d'eau – visites spéciales pour combler les lacunes (PA 5.2, 5.3, 7.4)

Les dénombrements internationaux d'oiseaux d'eau organisés par Wetlands International, et opérationnels dans beaucoup de pays à l'intérieur de l'Aire de l'Accord constituent l'outil primordial pour le suivi du statut de conservation des populations couvertes par l'AEWA. Ils sont basés sur des contrôles annuels or période de nidification sur un échantillon de sites, et effectués par un large réseau de compteurs comprenant principalement des volontaires. Comme les dénombrements ne concernent qu'un échantillon de sites, il est nécessaire de recalibrer, tous les 10 ans, les résultats avec un dénombrement complet du maximum de sites possible. Ceci permettra d'obtenir de meilleures estimations des populations, le calibrage des indices de populations et une meilleure couverture des sites et espèces très peu connus. Le prochain dénombrement pour le "comblement des lacunes", ainsi appelé, sera organisé en 2002 / 2003 ; il concernera uniquement l'Ouest paléarctique et le Sud Ouest de l'Asie, car les réseaux de dénombrements en Afrique ne sont pas encore suffisamment développés pour leur demander de fournir un effort supplémentaire pour accomplir ce travail. L'extension de la couverture dans certains pays pourrait être mieux prise en charge par des expéditions internationales telles que mentionnées dans l'activité 14 (ci-dessus). Le projet fournira une coordination supplémentaire, une aide, des petites subventions et le matériel de sensibilisation nécessaire pour assurer des résultats réussis.

Budget indicatif: 560.000 \$ US (incluant 6 ateliers régionaux (@ 20 \$ K chacun), planification / coordination (240 \$ K), traitement / rédaction de rapport (200 \$ K). Plus 20 – 50 visites @ 10 – 15.000 \$ US chacune).

Durée: 5 an y compris la planification et rédaction de rapport.

Activités: Planification, ateliers régionaux, coordination, visites de terrain, publications.

17. Publication de l'Atlas sur les Populations de Limicoles (PA 5.4, 7.4)

La connaissance des modes de migration pour chaque espèce couverte par l'accord et des réseaux de sites visités est cruciale pour l'établissement des programmes de conservation efficaces pour les oiseaux d'eau migrateurs. Ce projet suivra le modèle réussi de *l'Atlas des Populations d'Anatidae* préparé par Wetlands International, pour développer un document similaire sur les espèces de limicoles couvertes dans l'Aire de l'Accord. Le travail sera conduit par le Groupe d'Etude sur les Limicoles et s'achèvera par une importante publication. Les résultats comprendront des recommandations sur de nouvelles désignations internationales de sites, la recherche et le suivi. Vu le niveau du projet, il sera divisé en plusieurs phases.

Budget indicatif: 200.000 \$ US

Durée: 3 ans

Activités: coordination, révision, traitement de données, publication

18. Etude pilote / révision du potentiel par le traitement des données relatives aux reprises de bagues sur les oiseaux d'eau pour l'Aire de l'Accord (PA 5.4)

Des systèmes de baguage d'oiseaux d'eau migrateurs existent dans beaucoup de pays de l'Aire de l'Accord, particulièrement en Europe. Durant la dernière moitié du siècle, ces systèmes ont permis de collecter des centaines de milliers de reprises d'oiseaux bagués, offrant potentiellement de nouvelles informations sur les migrations et les histoires de vie des espèces concernées. Malgré le progrès de EURING dans la coordination de l'accès à certaines de ces données, il reste

un grand potentiel d'informations à exploiter pour les sciences de conservation. Des synthèses ont uniquement été effectuées pour quelques espèces ou pays. Néanmoins, la tâche et le potentiel sont si grands que pour dégager les actions prioritaires, une étude pilote doit être effectuée en premier pour examiner la disponibilité de données et les voies les plus prometteuses pour les recherches futures. Par conséquent, une étude doit être effectuée au bureau, avec l'aide d'un groupe de conseillers pour résumer la disponibilité des informations sur les reprises d'oiseaux d'eau bagués et élaborer des recommandations sur les projets futures d'une part, et d'autre part, analyser comment les programmes de baguage peuvent mieux contribuer au développement de l'AEWA dans le future.

Budget indicatif: 50.000 \$ US
Durée: 18 mois
Activités: Etude au bureau, révision, groupe d'experts, conseillers, publication.

19. Coordination des systèmes de baguage d'oiseaux d'eau, particulièrement en Afrique (PA 5.4)

Les études de baguages ont largement contribué à enrichir nos actuelles connaissances sur la migration et l'écologie des oiseaux d'eau. Tandis qu'en Europe EURING a fourni une coordination internationale entre les différents systèmes nationaux de baguage, aucun homologue n'existe pour l'Afrique ou le Sud Ouest de l'Asie. Il est proposé d'aider à développer un système africain de baguage (AFRING), spécifiquement pour l'étude des oiseaux d'eau migrateurs. Ceci sera effectué à travers la coordination d'une étude des oiseaux d'eau infra-africains. Le projet fixera les buts et un échéancier sur cinq ans.

Budget indicatif: 50.000 \$ US
Durée: 5 ans
Activités: Coordination, programme de baguage, révision, publication

20. Ligne directrice sur l'utilisation du suivi par satellite des oiseaux d'eau migrateurs (PA 5.4)

Le développement de la technologie de suivi par satellite pour les études des migrations animales a beaucoup évolué ces dernières années, et révolutionné nos connaissances sur l'écologie de migration de certaines espèces. La technique a révélé que certains types d'informations peuvent être rassemblés avec une qualité substantiellement plus grande et un *coût – efficacité* meilleur que celui obtenu à partir des systèmes traditionnels de baguage. Néanmoins, la technique a uniquement réussi quand elle est appliquée aux espèces de grande taille, alors que beaucoup d'énigmes demeurent s'agissant des petites espèces. Quoique le Conseil Scientifique de la CMS coordonne actuellement un travail global sur ce sujet, il est proposé de produire une Ligne Directrice de Conservation spécifique à l'utilisation du suivi par satellite des oiseaux d'eau migrateurs. En plus, des études de cas montrant les avantages et inconvénient de la technique doivent être répertoriés et l'établissement de sa valeur dans les études des espèces globalement menacées doit être réalisé.

Budget indicatif: 25.000 \$ US
Durée: 1 an
Activité: Révision, consultation, ligne directrice.

21. Rapport sur le statut et les tendances des populations pour la MOP 2 (PA 7.4, 5.2)

Le Plan d'Action de l'Accord appelle à la préparation d'un rapport sur le statut et les tendances des populations couvertes par l'Accord à des intervalles de temps ne dépassant pas les trois ans. De telles informations fournissent l'outil de base pour le fonctionnement, l'actualisation et l'évaluation de l'Accord. Le rapport doit montrer les changements du statut des populations, le niveau ou la tendance à long terme de chaque espèce avec des recommandations sur tout changement au niveau du tableau I du Plan d'Action de l'Accord. La révision doit également montrer si les changements doivent affecter les espèces de l'annexe II de l'Accord, sur la base d'un changement négatif ou positif de leur statut de conservation. Ce projet est très étroitement lié à une actualisation régulière et une publication des Estimations des Populations d'Oiseaux d'Eau (4ème édition) qui fournira les données de base pour le rapport de l'AEWA. Par conséquent, cette publication (associée à un site Web) apparaît ici également comme priorité.

Budget indicatif: 90.000 \$ US pour les estimations des populations d'oiseaux d'eau (30 \$ K déjà disponibles)
25.000 \$ US actualisation du rapport pour la MOP2
Durée: 3 ans
Activités: Révision, traitement, consultation, publications

22. Actions pour la conservation des oiseaux d'eau coloniaux (PA 3.1.2, 3.2, 4.2, 5)

Une grande partie des espèces d'oiseaux d'eau couverts par l'Accord nichent en colonies (particulièrement les familles de : Pelicanidae, Phalacrocoracidae, Ardeidae, ciconiidae, Threskiornitidae, Phoenicopteridae, Laridae). Pour plusieurs espèces, la vie en colonies est une adaptation pour échapper aux prédateurs et pour une exploitation plus efficace des ressources alimentaires. Une des conséquences de ce comportement est qu'une proportion non négligeable de la population de l'espèce sur un seul ou quelques sites très localisés en même temps. Ceci rend l'espèce particulièrement vulnérable aux changements dans les caractéristiques des habitats, prélèvements (oeufs, jeunes ou adultes), dérangements ou aux situations d'urgence dans de tels sites. Par contre, la conséquence positive est que les colonies d'oiseaux d'eau fournissent d'excellentes opportunités pour l'écotourisme, la recherche et le suivi, et peuvent plus facilement être protégées.

Dans le but de fournir une directive aux Parties Contractantes, deux activités sont recommandées : i) préparation d'une ligne directrice de conservation basée sur des actions nationales pour les oiseaux d'eau coloniaux (tenir un répertoire de sites, suivi, écotourisme en évitant les dérangements, la réhabilitation et la création de sites de nidification etc...), ii) une étude au bureau pour explorer les options, priorités et coûts d'une coordination internationale de suivi des oiseaux d'eau migrateurs durant leur période de nidification car un grand nombre de ces espèces ne sont pas correctement couvertes par les dénombrements internationaux d'oiseaux d'eau existants qui se déroulent or période de nidification.

Budget indicatif: 25.000 \$ US (ligne directrice), 15.000 \$ US (étude, suivi)
Durée: 1 an
Activité: Révision, traitement, consultation, publication

23. Etude des impacts potentiels de la pêche marine sur les oiseaux d'eau migrateurs (PA 4.3.1)

Un intérêt important doit être accordé aux impacts de la pêche industrielle en mer sur les populations d'oiseaux. Alors que des recherches ont été effectuées sur des oiseaux marins, les impacts potentiels sur un grand nombre d'oiseaux d'eau migrateurs de l'Accord s'alimentant de poissons marins, n'ont pas été abordés. Il est, par conséquent, proposé d'effectuer une étude au

bureau pour examiner les impacts potentiels de la pêche industrielle en mer sur les oiseaux d'eau migrateurs. Par cet examen des informations sur le régime, la distribution, les mouvements et exigences écologiques de chaque espèce, et en les comparant à l'intensité de la pêche marine, des zones et espèces candidates seront identifiées pour un suivi ou des études plus détaillées. L'étude débouchera sur un rapport technique comportant des recommandations.

Budget indicatif: 40.000 \$ US
Durée: 1 an
Activités: Révision, traitement, consultation, publication.

E. EDUCATION ET INFORMATION

24. Analyse des besoins en formation pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs (PA 6.1, 6)

Le niveau des connaissances des techniques pratiques pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs varie beaucoup d'une partie à une autre de l'Aire de l'Accord. Partager une telle expérience à travers des programmes et matériaux de formation est un aspect important de la coopération internationale pour la mise en oeuvre de l'Accord. En utilisant l'approche des questionnaires, il est proposé de développer une analyse des besoins en formation par région et de compiler également les informations sur les institutions internationales appropriées et les matériaux existant. Le projet doit être focalisé sur une région à l'extérieur du Nord Ouest de l'Europe où les opportunités de formation sont déjà adéquates.

Budget indicatif: 30.000 \$ US (dont 50 % déjà disponibles)
Durée: 1 an
Activités: Questionnaire, révision, consultation, publication

25. Programme régional de formation en Afrique pour la mise en oeuvre de l'Accord (PA 6.1, 6.2)

La formation a été identifiée dans de nombreux for a comme l'un des éléments clé pour avancer le mise en oeuvre de l'Accord, particulièrement en Afrique. L'accès à la planification moderne et techniques de gestion applicables aux conditions locales aidera beaucoup les agences aux ressources limitées à utiliser plus efficacement possible leurs ressources. Les programmes régionaux de formation en Afrique de l'Ouest, organisés par Wetlands International et l'Office National de la Chasse (France) fournissent un modèle utile à partir duquel de nouveaux programmes peuvent être développés. Il est fortement recommandé d'étendre ce type de programmes de formation à toute l'Afrique. Le coût – efficacité sera réellement meilleur si les cours rassemblent des groupes venant de pays voisins et si l'expertise locale pouvait être utilisée pour la majorité des formations. Les cours doivent cibler des groupes spécifiques de professionnels et inclure les sujets appropriés suivants : une introduction générale au travail de l'Accord, identification des oiseaux d'eau, évaluation et suivi, écologie des oiseaux d'eau, gestion es habitats pour les oiseaux d'eau, gestion des activités humaines, sensibilisation du public.

Budget indicatif: 150.000 \$ US par an et par programme régional
Durée: 5 ans
Activités: coordination, cours de formation, matériaux, suivi

26. Publication du Manuel de Suivi des Oiseaux d'Eau (PA 6.2)

Un suivi efficace des oiseaux d'eau migrateurs est essentiel pour le fonctionnement de l'Accord et il est vital pour comparer, avec les données collectées, les sites, les régions et les années. Les manuels produits pour aider à former les coordinateurs et les compteurs seront un outil important dans le perfectionnement continu des réseaux de suivi. Les manuels auront une valeur particulière pour les réseaux de comptages relativement nouveaux en Afrique et Sud Ouest de l'Asie, et seront également bénéfiques pour les compteurs européens. Il sera nécessaire de publier le(s) manuel(s) dans des langues différentes. En outre, il est probablement nécessaire d'avoir des versions appropriées à chaque situation dans différentes parties de l'Accord. Des canevas préliminaires existent pour un manuel pour l'Ouest paléarctique et le Sud Ouest de l'Asie et un manuel pour l'Afrique.

Budget indicatif: 40.000 \$ US par manuel dans une langue
20.000 \$ US pour la traduction, impression, envois et autres langues
Durée: 18 mois
Activités: Canevas, consultation, publication, distribution gratuite

27. Mettre en place un comptoir de matériaux de formation pour l'Accord (PA 6.2)

Une quantité abondante de matériaux de formation sur la mise en oeuvre de l'Accord existe déjà aussi bien dans l'Aire de l'Accord que dans d'autres parties du monde. L'ouverture d'un comptoir sur Internet assistera les Parties à consulter les obligations de l'Accord. Il est suggéré que le secrétariat de l'Accord établisse un contrat avec une organisation internationale appropriée pour mettre en place et maintenir ce comptoir.

Budget indicatif: 30.000 \$ US par an pour instaurer le comptoir
10.000 \$ US par an pour son maintien
Durée: 5 ans
Activités: Collecte de matériaux, développement de site Web, diffusion

28. Développer et mettre en oeuvre une stratégie de communication pour l'Accord (PA 6.3, 6.4)

Une stratégie de communication pour l'Accord doit être développée en priorité. Celle-ci doit planifier la communication des objectifs et des besoins de l'Accord à un public ciblé (décideurs, professionnels de la conservation, ceux vivant autour ou utilisant des sites clé, donateurs). La stratégie sera efficace si elle peut faciliter les activités de communication au niveau national et local. Une attention particulière doit être donnée à la diffusion des matériaux dans les langues appropriées et à des niveaux également appropriés. A la tête de ces priorités se trouvent la traduction et la diffusion des lignes directrices de conservation en versions arabe et russe. La stratégie doit déboucher sur un ensemble d'actions dont les coûts sont clairement évalués.

Budget indicatif: 10.000 \$ US pour préparer la stratégie de communication
75.000 \$ US pour mettre en oeuvre la première tranche des actions
Durée: 5 ans
Activités: Préparation de la stratégie, début de mise en oeuvre

29. Développement du site Web de l'Accord (PA 6.3)

L'Internet devenu rapidement l'outil le plus efficace pour la communication et les activités de sensibilisation au niveau international. Il offre un excellent coût-efficacité moyen pour la promotion, coordination et mise en oeuvre de plusieurs aspects de l'Accord. Le développement de cartes – et graphiques - renforcent beaucoup l'efficacité du site Web de l'AEWA. Lié au développement de la stratégie de communication de l'AEWA, il est proposé que le site Web offre : des pages disponibles dans toutes les langues officielles, l'accès à toute la documentation officielle et au comptoir, des photos d'espèces et les cartes des sites permettant aux utilisateurs de voir les routes de migration, les programmes des pays, le registre des projets, etc. Le coût-efficacité sera réalisé en reliant le site AEWA à ceux des agences collaboratrice, plutôt que d'essayer de maintenir toutes ces informations uniquement sur le site de l'AEWA.

Budget indicatif: 40.000 \$ US comme investissement initial
10.000 \$ US pour le maintien annuel / développement
Durée: 5 ans
Activités: Développement du site Web

30. Les ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord (PA 6.3)

Dans le but d'assurer un bon démarrage de l'Accord dans l'Aire de l'Accord, un certain nombre d'ateliers de promotion doivent être organisés pour des sous régions spécifiques. Les régions prioritaires identifiées jusqu'ici seraient (dans l'ordre) : i) les républiques d'Asie centrale, ii) les Etats arabes. Ces ateliers doivent viser le rassemblement des décideurs impliqués dans le domaine, les biologistes, les professionnels de la conservation et les donateurs afin de les sensibiliser à l'Accord, de promouvoir les adhésions, discuter des priorités régionales, stimuler la coopération, et développer des initiatives de projets. Les ateliers seront autant que possibles liés à ceux de la CMS ou autres conventions partenaires / activités organisées afin d'augmenter la synergie et obtenir un coût- efficacité maximum.

Budget indicatif: 50.000 \$ US par atelier régional
Durée: 1 an
Activités: ateliers régionaux et suivis